



Photo panoramique de la Hougue vue du cul-de-loup prise le 23 décembre 2020

Quelques nouvelles des Pierres en Mer de la Hougue

Chers adhérents, chers amis,

2021 est en route. Avant tout, je souhaiterais vous adresser mes vœux chaleureux pour cette année qui commence avec, malheureusement, cette épée de Damoclès que constitue cette pandémie nous faisant vivre, à l'image de la houle, au gré d'une sinusoïde irrégulière dont l'amplitude varie sans que l'on puisse avoir une vision précise sur une accalmie prochaine et vraiment durable. Espérons que les campagnes de vaccination massives permettront d'endiguer enfin ce fléau et nous autoriseront à reprendre nos activités normalement.

Comme tout début d'année, cette période est propice pour évoquer l'année écoulée, première année d'existence de notre Association.

Le premier semestre 2020 a permis, malgré le premier confinement, d'asseoir administrativement LPMH et de brosser les premiers chantiers qui pourraient être entrepris. Je ne détaillerai pas ici les actions conduites qui ont été décrites dans les lettres d'information consultables sur le site www.la-hougue.com

Le second semestre a été occupé principalement à l'élaboration de la convention qui doit lier LPMH à ses principaux partenaires institutionnels, la Marine Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Commune de Saint-Vaast-la-Hougue. Après une suite d'échanges avec les services juridiques des armées, je crois pouvoir avancer que nous sommes en passe de conclure ce dossier qui a demandé persévérance, détermination, conviction, force de persuasion et souplesse. Nous pourrions d'ici peu nous atteler à l'organisation d'actions plus concrètes. En effet, la signature de cette convention est un prérequis imposé par le propriétaire de la Hougue, la Marine Nationale, laquelle ne nous a d'ailleurs pas autorisé à conduire un premier chantier de dé-végétalisation envisagé, début octobre 2020, en partenariat avec l'association ORCHIS.

Ainsi, dès que cette convention aura été signée, le conseil d'administration pourra se réunir de manière utile et prévoir l'organisation d'une assemblée générale. J'espère donc pouvoir m'adresser de nouveau à vous dans d'assez brefs délais.

Je profite de cette communication pour vous annoncer, au cas où vous ne le sauriez pas déjà, que le chantier conduit sous la responsabilité des Travaux Maritimes sur le mur de garantie côté sud est dorénavant achevé. Il sera à nouveau possible de faire le tour du fort à partir du 31 janvier 2021 (arrêté municipal affiché sur place). Ce circuit permet de constater l'état d'avancement de la restauration du bastion sud menée sous la responsabilité de la DRAC qui devrait s'étaler sur deux ans selon les informations en ma possession.

LPMH a besoin de vous. Soyez persuadés en retour de notre volonté de nous montrer à la hauteur de votre engouement légitime pour notre belle Hougue et d'agir concrètement.

A bientôt. Prenez soin de vous et de vos proches !... Très cordialement.

Bernard MOTTIER, Président de LPMH